
[Imprimer](#)

Une promenade sur la Petite ceinture dans le 20e arrondissement

Image

La ville de Paris a publié une consultation pour les travaux d'aménagement d'une promenade sur la Petite ceinture du 20e arrondissement de Paris. La voirie et les réseaux divers, le génie civil et les plantations constitueront un premier lot, et la serrurerie un second.

En vue de l'ouverture au public de la Petite ceinture du 20e arrondissement, située entre le Cours de Vincennes et la rue du Volga, la ville de Paris souhaite aménager une promenade. Si la Petite ceinture est une propriété de la SNCF, la mairie bénéficie cependant d'une convention de superposition d'affectation et possède la surlargeur de 9 800 m² attenante au plateau ferroviaire, hors pont Lagny et rampe d'accès depuis le cours de Vincennes.

Pour un premier lot, le marché lancé dans ce contexte concerne la voirie et les réseaux divers, le génie civil et les plantations, tandis que la serrurerie constituera un second lot. Le boisement de la surlargeur nécessite en effet la création d'accès et de portails pour les piétons et les véhicules, mais également de cheminements en béton balayé et en grave. Par ailleurs, afin de constituer les massifs végétalisés de la rampe cours de Vincennes, des terrassements sont à réaliser à 60 cm de profondeur, en préservant l'actuel revêtement en pavés. Les terres excédentaires lors des travaux de terrassement serviront de remblais sur la surlargeur.

Au nombre des prestations prévues, la mise en sécurité du site comporte la pose de clôtures et de garde-corps, des travaux de réfection et de mise au norme de grilles historiques existantes, ou encore la dépose d'un escalier d'accès au niveau du pont rue du Volga. La rénovation de l'aire de jeux du jardin gare de Charonne fait aussi partie du marché. Parallèlement, et compte tenu de la future exploitation du lieu, est prévue la réalisation de raccordements aux réseaux d'eau et d'électricité.

[Consulter l'avis](#)